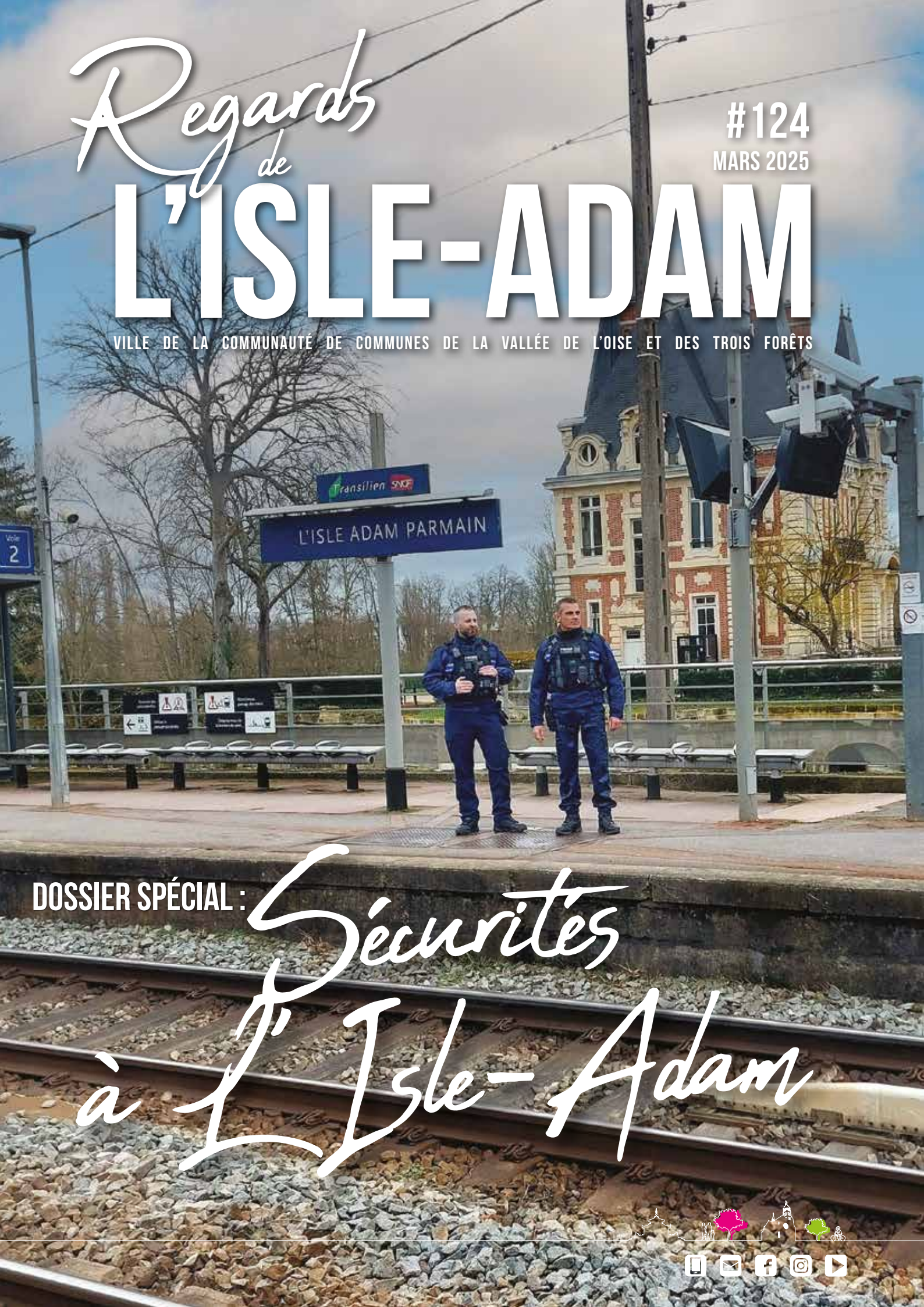


Regards
de

#124
MARS 2025

L'ISLE-ADAM

VILLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES TROIS FORÊTS



DOSSIER SPÉCIAL :

Sécurité
à L'Isle-Adam



2^e édition
2025



Dépôt des projets
du 15 janvier
au 15 avril 2025



Vote des
Adamois
du 7 au 21
septembre 2025

Études des projets
du 16 avril
au 16 juin 2025



Validation des résultats
par le Conseil municipal
en octobre 2025



Chères Adamoises, Chers Adamois,

Le 7 février dernier, j'ai signé avec Loïc Taillanter, Maire de Parmain, une convention visant à fusionner les polices municipales de nos deux villes, avec pour objectif d'augmenter nos effectifs de policiers, d'étendre leur amplitude horaire de travail, d'améliorer notre capacité d'intervention à la Gare de L'Isle-Adam-Parmain et de rendre l'action de nos équipes plus efficace.

La police municipale sera placée, à compter du 1^{er} mars, sous la responsabilité juridique des maires des communes sur leurs territoires respectifs et sous ma responsabilité administrative, avec naturellement un partage des coûts. Il s'agit de la première initiative de cette nature en France.

Ce dispositif s'inscrit dans le prolongement de toutes les actions que nous menons depuis plusieurs années, la dernière en date étant la finalisation du déploiement par la CCVO3F de 322 caméras sur l'ensemble des neuf communes de notre intercommunalité, dont 96 à L'Isle-Adam. Mais ce dispositif est aussi et surtout à l'image des solutions que les défis sécuritaires, auxquels nous sommes confrontés à notre échelon local, nous imposent d'imaginer.

La délinquance d'aujourd'hui n'est pas celle d'hier ni celle de demain et l'enjeu de ces prochaines années sera d'apprendre à simplifier les modalités d'intervention de nos agents et à s'entraider intelligemment à l'échelle de nos communes et de nos intercommunalités pour améliorer la lutte contre ces nouvelles formes de délinquance.

Cette méthode doit surtout servir d'exemple pour toutes nos politiques publiques locales.

L'actualité s'impose en effet à nous et dans la tempête politique et économique qui s'annonce en Europe et en France, nous devons apprendre à sortir des sentiers battus et à innover pour rendre l'action publique municipale plus efficace encore dans tous ses domaines de compétence.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce nouveau Regards qui vous permettra de découvrir notre riche programmation printanière à l'occasion de laquelle j'espère avoir la joie de vous croiser.

Tres sincerement
Sébastien Poniatowski

Sébastien Poniatowski
Maire de L'Isle-Adam
Président de la Communauté de communes CCVO3F

SOMMAIRE

Rétrospective	4	Vie associative, sports et loisirs	22
Budget.....	6	Solidarités et santé	24
Mise à l'honneur d'un service	8	Culture et tourisme	26
Environnement et biodiversité	10	Sortir à L'Isle-Adam	28
Enfance et jeunesse	12	Histoire	29
Sécurité, civisme et voirie	14	Tribunes d'expression	30
Cadre de vie	16	État civil	31
Dossier spécial.....	18		



Cérémonie des nouveaux Adamois
Samedi 7 décembre à la Scène Adamoise



Croisière musicale de Noël, organisée par
le Pôle Seniors - Jeudi 12 décembre



Cérémonie des bacheliers - Samedi 14 décembre
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville



Cérémonie de remise des diplômes de la Médaille
d'Honneur du Travail - Samedi 14 décembre
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville



Portes ouvertes du lycée Fragonard
Samedi 14 décembre

Le Noël adamois

Samedi 21 décembre 2024





Cérémonie des Voeux du Maire
Dimanche 12 janvier - Centre sportif Amélie Mauresmo



Galette des Rois - Vendredi 17 janvier
Hôpital Chantepie-Mancier



Grand concert du Nouvel An
Samedi 19 janvier à la Scène Adamoise



La nuit de la lecture - Vendredi 25 janvier
Musée d'Art et d'Histoire Louis-Senlecq



Remise des récompenses du championnat
d'orthographe - Samedi 26 janvier - Salon
d'Honneur de l'Hôtel de Ville



Goûter crêpes au Pôle Seniors
Mercredi 12 février

UN BUDGET MAÎTRISÉ ET AMBITIEUX AU SERVICE DE TOUS LES ADAMOIS

Entretien avec Michel Vray, Adjoint au Maire en charge des Finances

Avec les demandes de Monsieur le Maire et l'implication des services, nous avons construit un budget raisonné et prudent, tout en garantissant services et poursuite des investissements

Quels sont les principes budgétaires en place à L'Isle-Adam ?

L'élaboration du budget suit un processus rigoureux qui s'étend sur une année entière et implique une étroite collaboration entre le service Finances et Monsieur le Maire.

Pour le budget 2025, la première étape a débuté entre fin mai et début juin 2024 avec l'élaboration d'un pré-budget. Ce document de cadrage budgétaire a permis à chaque chef de service municipal de disposer d'un cadre financier défini.

Les propositions budgétaires détaillées ont été transmises à la fin du mois de juillet. Ensuite, en septembre, le service Finances a consolidé l'ensemble des données afin de préparer le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), présenté au conseil municipal entre fin octobre et début novembre.

Enfin, après les ajustements nécessaires en concertation avec Monsieur le Maire, le budget primitif de la Ville et ses annexes ont été finalisés et adoptés lors de la séance du Conseil municipal du 13 décembre.

Existe-t-il une partie budgétaire soumise au vote en cours d'année après l'adoption du budget primitif 2025 ?

Oui, tout à fait. Une dernière phase vient compléter le processus budgétaire annuel évoqué précédemment. Dès le mois de janvier, nous procédons à la clôture de l'exercice précédent en analysant les résultats et en validant, en collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les comptes administratifs de l'année 2024.

Sur la base de ces résultats, un budget complémentaire pour 2025 est élaboré avec les services municipaux, en concertation avec Monsieur le Maire. Ce budget sera ensuite soumis au vote du Conseil municipal à la fin du mois de mars 2025.

Quel est l'appui du service Finances de la Ville dans vos fonctions ?

Il est essentiel. Mon travail repose sur une collaboration étroite avec les agents du service Finances, fondée sur la confiance et un engagement sans faille, et je tiens à les en remercier. Le suivi budgétaire est une tâche quotidienne, et je valide régulièrement les dépenses et les recettes.

De plus, ce budget a été élaboré avec prudence, dans

un contexte politique incertain et en l'absence de loi de finances au moment de sa construction.

Si je devais faire une comparaison, je dirais que nous fonctionnons comme une entreprise, avec son service comptabilité, son contrôle de gestion et son expert-comptable, qui, pour nous, est représenté par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Quels sont les principaux chiffres et grandes masses de ce budget ?

Nous continuons à maîtriser notre masse salariale, qui reste notre premier poste de dépenses, tout en poursuivant, sous l'impulsion de Monsieur le Maire, nos efforts pour générer un autofinancement dédié aux investissements essentiels pour maintenir la qualité de notre ville. Grâce à cette gestion, notre dette par habitant continue de diminuer, passant de 490€ en 2024 à 402€ en 2025.

Le budget 2025, équilibré entre Dépenses et Recettes, s'élève à 28.144.556€, dont 21.665.976€ pour la section fonctionnement et 6.478.580€ pour la section investissements. Cette approche prudente dans l'élaboration du budget nous a donné raison, surtout à la lumière de la loi de finances récemment adoptée, qui impose de nouvelles charges aux collectivités, dont la nôtre.

En 2024, de nombreux chantiers ont été menés à bien et inaugurés. Actuellement, la rénovation du bâtiment des Joséphites est en cours. D'autres projets sont-ils prévus pour 2025 ?

Oui, tout à fait. Le programme mené par Monsieur le Maire et son équipe se poursuivra en 2025. L'accent sera mis sur le début du percement de la chaussée Saint-Martin, devant la maison des Joséphites, entre l'avenue de Paris et la rue des Bonhommes, avec une finalisation prévue au premier trimestre 2026.

La rénovation complète de l'école Balzac est également au programme, incluant la réfection de la toiture et l'isolation extérieure des façades. Comme chaque année, des travaux importants seront réalisés sur la voirie ainsi que sur plusieurs infrastructures sportives.

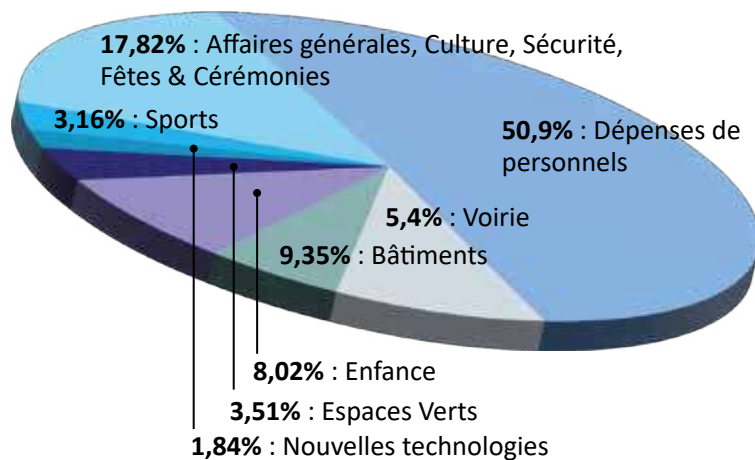
ENDETTEMENT PAR HABITANT PAR AN DE L'ISLE-ADAM



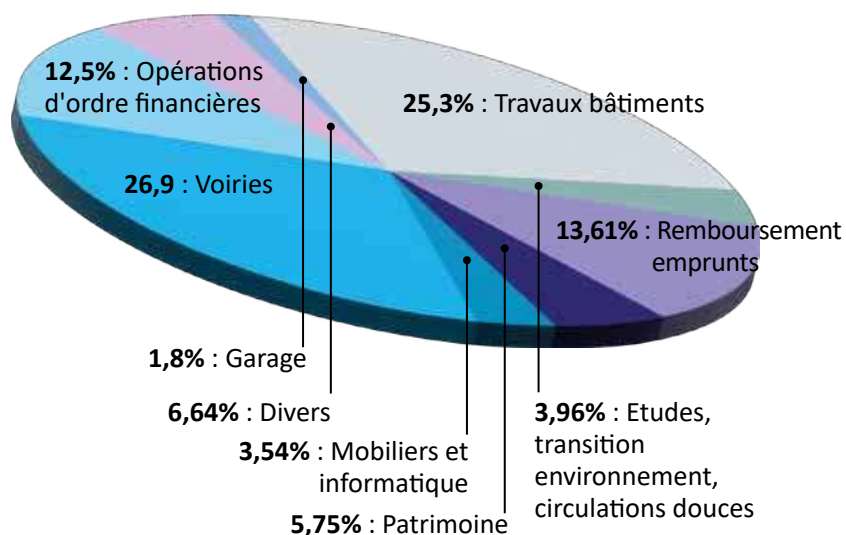
ENDETTEMENT MOYEN AU NIVEAU NATIONAL DES VILLES DE LA MÊME STRATE PAR HABITANT PAR AN



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Recettes de fonctionnement

21 665 976€

Dotations
2 059 220€

Impôts et taxes
17 807 900€

Autres prestations
1 798 856€

Autofinancement
Amortissement
4 756 580€

Taxes locales,
cessions, subventions
1 722 000€

6 478 580€

Recettes d'investissement

BUDGET PRÉVISIONNEL PLAGE 2025



Recettes de fonctionnement : 603 180€

Recettes d'investissement : 96 626€

BUDGET PRÉVISIONNEL DE LA SCÈNE ADAMOISE



Recettes de fonctionnement : 253 700€

Recettes d'investissement : 49 100€

GRANDS PROJETS 2025



Rénovation de la Maison des Joséphites



Rénovation de l'école Balzac



Service fêtes et cérémonies

Les événements festifs à L'Isle-Adam

Tout au long de l'année, L'Isle-Adam s'anime grâce à de nombreux événements organisés avec soin par le service « Fêtes et Cérémonies ». Opérationnel toute l'année, ce service propose diverses animations et événements pour les Adamois, en veillant à garantir la réussite de chaque manifestation. Grâce à son travail en coulisses, il contribue à renforcer le dynamisme et la convivialité de la ville.

Sous la responsabilité d'Aurélie Procoppe, Adjointe au Maire, le service est dirigé par Caroline Chevauché secondée par Sandrine et Isabelle, Assistantes Fête et Cérémonie. Pour assurer la gestion technique et l'installation du matériel lors des événements, l'équipe est renforcée par Karl, membre du service Fêtes et Cérémonies - Voirie.

Le Carnaval 2025 : un moment phare

Parmi les grands rendez-vous, le Carnaval, prévu, cette année le samedi 22 mars 2025, mobilise de nombreux services. Défilés, animations, spectacles de rue : tout est mis en œuvre pour un moment festif et convivial. Chaque année, cet événement attire un large public et crée une ambiance joyeuse et colorée dans les rues de L'Isle-Adam.

D'autres événements rythment la vie locale : Commémorations, Mai à vélo, Fête de la Plage, La Rose, les festivités de Noël... Autant d'occasions rendues possibles grâce à une organisation rigoureuse et un engagement sans faille pour offrir aux Adamois des instants de partage.

“

A L'Isle-Adam, les événements sont au cœur de la vie locale.

Grâce au service Fêtes et Cérémonies et à l'implication de nombreux acteurs municipaux, nous avons à cœur d'offrir aux Adamois des moments de convivialité et de partage tout au long de l'année



Aurélie PROCOPPE
Adjointe au Maire en charge
des Événementiels

Une journée avec...

Un Agent Technique

Préparation du matériel la veille (tables, chaises, barnums, etc.)

Gestion du matériel en fonction des besoins spécifiques

Présence pour soutenir le service Fêtes et Cérémonies selon les besoins

Assistance technique tout au long de l'événement

Rangement et démontage du matériel en fin de journée

Un Agent

Installation des préparatifs du Carnaval

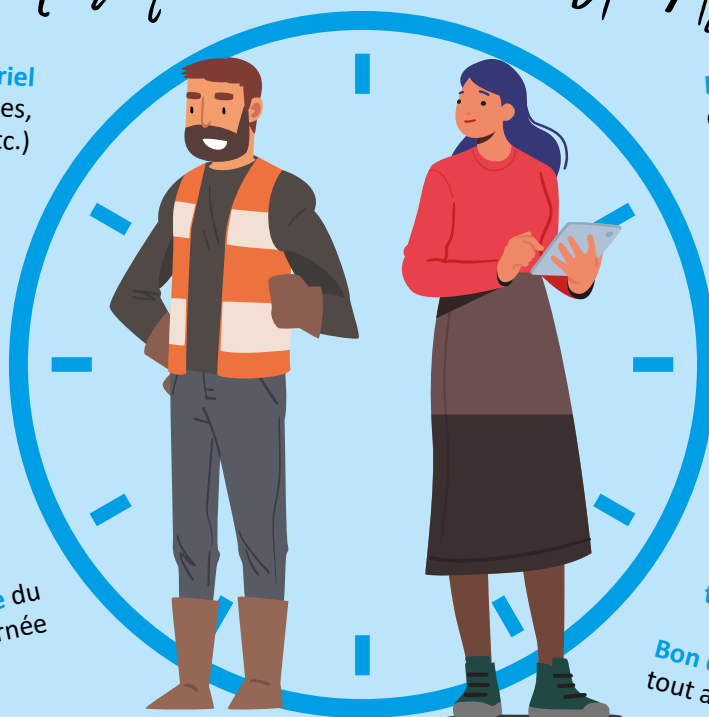
Gestion du lancement du petit train

Vérification et installation de toutes les animations du Carnaval place de Verdun

Placement des chars à leur arrivée pour le défilé

Gestion de l'arrivée des troupes avec placement

Bon déroulé de l'événement tout au long de la journée



Le saviez-vous ?

Le service Fêtes et Cérémonies est en charge de la gestion de toutes les demandes de matériel pour les événements de la Ville. Qu'il s'agisse des manifestations organisées par la commune, des événements associatifs, de la Fête des Voisins ou encore des kermesses, Isabelle et Sandrine assurent la coordination et la logistique tout au long de l'année.





NETTOYONS LA NATURE À L'ISLE-ADAM

Le **samedi 5 avril**, les Adamois sont invités à participer à l'événement « Nettoyons la nature » pour ramasser les déchets abandonnés et préserver la propreté de notre environnement. Comme chaque année, les volontaires se retrouveront à partir de 13h30 jusqu'à 17h à la Zone de Biodiversité de la Rosière pour cette action collective.



FÊTE DE LA NATURE

L'Isle-Adam, connue pour la beauté et la richesse de son environnement, renouvelle sa participation à la Fête de la Nature, qui se tiendra le **samedi 24 mai**, de 11h à 17h à la Zone de biodiversité de la Rosière.

Cet événement a pour objectif de célébrer et de sensibiliser à la préservation de notre cadre naturel. Tout au long de la journée, plusieurs associations et initiatives écologiques seront mises en avant, avec des activités telles que l'éco-pâturage, la mycologie, la découverte du brochet, l'astronomie et bien d'autres. Des ateliers créatifs seront également proposés aux visiteurs.



HARMONISATION DES COUVERCLES DES BACS DE TRI À L'ISLE-ADAM



Dans le cadre de l'opération d'harmonisation des bacs de tri, les couvercles bleus seront remplacés par des couvercles jaunes à L'Isle-Adam en mars 2025. La société Conteneur, missionnée par le Syndicat Tri-Or, interviendra tout au long du mois de mars, uniquement pour les bacs des habitations individuelles (pavillons et maisons de ville).

Les interventions auront lieu du lundi au vendredi, toute la matinée. Un document sous enveloppe sera déposé dans les boîtes aux lettres une à deux semaines avant, demandant aux habitants de laisser leur bac à l'extérieur jusqu'au remplacement du couvercle. Cette opération est obligatoire.

Concours L'Isle-Adam en fleurs

Les habitants de L'Isle-Adam sont invités à participer jusqu'au vendredi 20 juin au concours qui récompense la plus belle valorisation florale et végétale des jardins, terrasses, balcons, bateaux... visibles depuis la rue.

Ce concours se divise en sept catégories :

- Maisons individuelles
- Balcons, terrasses, fenêtres
- Bateaux de Port L'Isle-Adam
- Commerces et restaurants
- Jardins des écoles
- Jardins familiaux
- Immeubles collectifs

Le jury effectuera ses visites durant la semaine du 23 juin. Le bulletin d'inscription ainsi que le règlement sont disponibles en téléchargement sur le site officiel de la Ville.



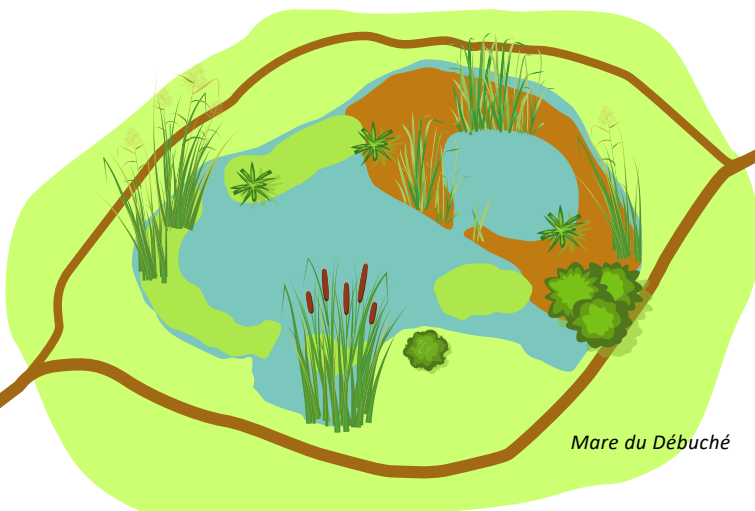
RENOUVEAU VÉGÉTAL : L'ÉQUIPE DES ESPACES VERTS POURSUIT SES PLANTATIONS



L'équipe des Espaces Verts de la Ville poursuit son travail de plantation dans tous les quartiers, contribuant ainsi à l'embellissement et à la préservation de notre environnement.

En ce début d'année, une attention particulière a été portée à l'avenue des Bonshommes et l'avenue du Chemin Vert où une nouvelle plantation d'arbres a été réalisée.

LA MARE DU DÉBUCHÉ ET LES ÉTANGS DE LA GARENNE



La gestion des zones humides est essentielle pour la préservation de la biodiversité et des services écosystémiques qu'elles fournissent. Voici quelques aspects clés de cette gestion :

- **La biodiversité** : les zones humides abritent une grande diversité de plantes et d'animaux, dont beaucoup sont spécifiques à ces environnements.
- **La régulation de l'eau** : elles jouent un rôle crucial dans la régulation des cycles hydrologiques, en retenant l'eau et en la libérant lentement, ce qui aide à prévenir les inondations et à recharger les nappes phréatiques.
- **La qualité de l'eau** : les zones humides agissent comme des filtres naturels, améliorant la qualité de l'eau en retenant les sédiments et les polluants.

LES ASTUCES DE LA CCV03F



Protégeons nos jardins



Le frelon asiatique menace nos abeilles et l'équilibre de nos écosystèmes. Une solution simple : fabriquer des pièges pour les capturer.

Matériel nécessaire :

- 2 bouteilles en plastique
- Mousse, fil de fer
- Perceuse, cutter, ciseaux

Solution d'appât :

- 400 ml de vin blanc sec
- 400 ml de bière blonde
- 100 ml de sirop de grenadine



Respectez les dosages pour éviter de piéger d'autres insectes.

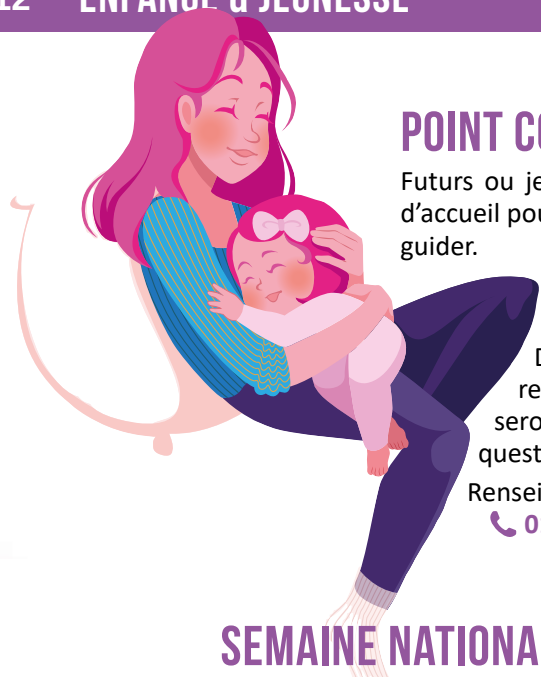
Installation

Pour maximiser l'efficacité de vos pièges, il est recommandé de les suspendre à une hauteur comprise entre 1,5 et 2 mètres. L'idéal est de placer entre 4 et 5 pièges pour chaque surface de 1000 m².



CRAPAUDROME

En février, des panneaux ont été installés près de la clinique Conti et dans le Parc de Cassan pour sensibiliser les conducteurs à la protection des grenouilles, à la suite de nombreux écrasements. Ces amphibiens sont cruciaux pour l'équilibre écologique et la biodiversité des écosystèmes.



POINT CONSEIL PETITE ENFANCE (PCPE)

Futurs ou jeunes parents, vous vous interrogez sur la grossesse ou les solutions d'accueil pour votre enfant ? Le Point Conseil Petite Enfance (PCPE) est là pour vous guider.

Rendez-vous à l'espace Magallon le lundi 19 mai 2025 à 19h pour découvrir les services et obtenir des informations essentielles.

Des partenaires tels que la PMI, la CAF, la maternité Conti, ainsi que des représentants des structures d'accueil pour jeunes enfants du territoire seront présents pour vous présenter leurs offres et répondre à toutes vos questions.

Renseignements auprès du Relais Petite Enfance

☎ 01 34 69 77 48

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

L'édition 2025 de cet événement national aura lieu du **17 au 21 mars**. Les structures Multi-Accueil Béatrice Mallet et Jean de la Fontaine ainsi que le Relais Petite Enfance (RPE) ouvriront leurs portes aux familles des enfants qui y sont accueillis.

Cet événement annuel est devenu un rendez-vous incontournable, offrant un moment de soutien à la parentalité, mettant en lumière le travail des professionnels de la petite enfance et favorisant le développement des tout-petits. Les jeunes parents pourront ainsi profiter de cet instant de convivialité et de partage pour « vivre la vie de bébé ! ».



ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'éveil artistique et culturel des jeunes enfants est désormais largement reconnu comme essentiel. Sensibiliser les tout-petits aux pratiques culturelles dès avant l'école maternelle stimule leur curiosité et favorise leur développement.

Dans ce cadre, les médiatrices du musée Louis Senlecq interviennent dans les crèches municipales et au Relais Petite Enfance (RPE) pour proposer des séances d'éveil culturel et artistique.

Les ateliers, qui abordent des thèmes comme les contrastes, la lumière et les reflets, ainsi que les traces et empreintes, sont très appréciés des enfants. Les équipes éducatives partagent également ces moments de découverte avec plaisir.



**La Salle Ados :
un nouveau lieu
de rencontre et
de loisirs au
Château Camus**

Le service jeunesse s'agrandit et s'installe désormais au **Château Camus** pour offrir un meilleur accueil aux jeunes.

La salle est ouverte du lundi au vendredi de 15h à 18h30 et propose une large gamme d'activités : billard, matchs de FIFA, jeux de société variés ainsi qu'une aide pour les devoirs et pour la recherche de stage.

Renseignements

☎ 01 34 69 23 84





RÉNOVATION DES MENUISERIES DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE DAMBRY

La première phase de remplacement des anciennes menuiseries de la cantine de Dambry, certaines datant de plus de 20 ans, a débuté pour améliorer l'efficacité thermique du bâtiment. Ces travaux sont réalisés sur-mesure par un artisan local.



LES COLONIES DE VACANCES D'ÉTÉ

Cette année, le service Enfance vous propose les séjours suivant :

- **Cap à l'Ouest**
Pour les 6-13 ans du 7 au 13 juillet en Charente-Martime à Fouras.
- **Vend'évasion**
Pour les 6-13 ans du 7 au 16 juillet en Vendée à Challans.
- **Les cavaliers du Mont Saint-Michel**
Pour les 6-13 ans du 18 au 24 juillet en Normandie à Saint-Hilaire du Harcouët
- **Aventuriers en herbe**
Pour les 6-13 ans du 1^{er} au 14 août dans les Vosges à Vagney

Renseignements et inscriptions auprès du service Enfance

☎ 01 34 08 19 27

Mémo

Démarches parentales : ce qu'il faut savoir

Pour faciliter vos démarches administratives, voici un mémo pratique des principales inscriptions à prévoir :

Toute l'année :

- **Inscription en crèche** : pensez à prendre rendez-vous pour la pré-inscription directement sur le site internet de la Ville.
- **Scolaire** : les inscriptions en maternelle et élémentaire sont possibles tout au long de l'année.

De mars à avril :

- **Inscriptions pour les colonies de vacances d'été** : c'est la période idéale pour inscrire vos enfants et leur garantir une place.

Renseignements et inscriptions auprès du service Enfance :

📍 Castelrose, 1 avenue de Paris

☎ 01 34 08 19 27

Retour sur...



La semaine de la lecture
du 20 au 24 décembre 2024



La Fête des jeux en bois
Samedi 8 février 2025



L'ISLE-ADAM ET PARMAIN UNISSENT LEURS FORCES

C'est une avancée majeure pour la sécurité de nos communes. Le vendredi 7 février, Sébastien Poniatowski, Maire de L'Isle-Adam et Loïc Taillanter, Maire de Parmain, ont signé à l'Hôtel de Ville de L'Isle-Adam une convention officialisant la fusion des polices municipales des deux villes.

Cette collaboration inédite en France, cofinancée par les deux communes, entrera en vigueur le 1^{er} mars 2025.

Cette fusion permettra :

- d'augmenter les effectifs, passant de 14 à 18 policiers.

- d'élargir les horaires d'intervention.
- d'améliorer la réactivité et l'efficacité des équipes.
- de renforcer la sécurité en gare de L'Isle-Adam-Parmain.

« C'est un renforcement et une promotion étendue sur notre territoire de l'excellence d'un service qui obtient des résultats concrets en matière de sécurité », souligne Sébastien Poniatowski.

Avec cette initiative, L'Isle-Adam et Parmain réaffirment leur engagement pour un cadre de vie serein et protégé, en mutualisant leurs ressources pour une sécurité toujours plus efficace.



UN NOUVEL ESPACE NATUREL ENTRE LES BERGES DE L'OISE ET LA PLAINE DES SPORTS

Dans le prolongement de la Plaine des Sports, la Ville aménage les bords de l'Oise pour offrir un vaste espace de promenade.

Ce projet reliera la Plaine des Sports, le stade et le quartier du Port à travers un cheminement naturel bordé d'arbres et de fleurs. Inspiré du « jardin anglais », l'aménagement inclura du mobilier en bois (bancs, tables de pique-nique, chaises longues) pour un cadre naturel et accueillant.

Réalisés en interne par les services des Espaces Verts et de la Voirie, les travaux devraient s'achever au printemps.

L'EUROPE À L'HONNEUR À L'ISLE-ADAM



La 6^e Journée de l'Europe se tiendra le **mercredi 14 mai** à la Scène Adamoise, dans le cadre du « Joli mois de l'Europe », célébrant l'anniversaire de la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Dès 14h45, deux événements mettront à l'honneur le fonctionnement de l'Union européenne :

- **Simulation du Parlement européen** : Les lycéens des classes européennes du lycée Fragonard, accompagnés des étudiants du Master EEI Projet européen de l'Université de Cergy-Pontoise et des bénévoles des Jeunes Européens, débattront sur « La protection des lanceurs d'alerte ».
- **Conférence d'Aymeric Boudin**, Président d'Atelier Europe, pour approfondir les enjeux européens.

Une belle occasion de sensibiliser les Adamois aux institutions européennes !

PLACE HUBERT JOLIVET À LA GARENNE

Les travaux de la place Hubert Jolivet ont été achevés juste avant Noël avec l'installation de jardinières et de nouvelles plantations.

Ce lieu central du quartier de la Garenne bénéficie désormais d'un revêtement neuf et de matériaux de qualité, harmonisés avec les autres aménagements de la Ville. Une réfection des espaces privatifs, notamment sous les arcades, est également à l'étude par le bailleur.



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil a adopté les décisions suivantes :

- **Budget 2025** : Dans un contexte national incertain marqué par la baisse prévisible des dotations de l'Etat et une forte inflation, Monsieur le Maire a rappelé que le budget adopté est raisonnable et prudent. Il a précisé que la situation financière saine de la Ville avec la poursuite de la baisse de l'endettement, de l'autofinancement permettant les investissements et de la maîtrise des dépenses de fonctionnement en particulier de la masse salariale permettent la réalisation des projets nécessaires à l'entretien, la rénovation, la modernisation et l'anticipation des défis notamment écologiques et énergétiques.
Les investissements envisagés pour 2025 concernent la Maison des Joséphites et la création de la Chaussée Saint-Martin, la rénovation extérieure de l'école Balzac, l'entretien du Pavillon chinois, les travaux de voirie y compris les pistes cyclables et la réalisation du déversoir d'orage.
- **Subventions municipales**: adoption des subventions allouées pour le CCAS, la Plage, la Scène Adamoise, la caisse des écoles et les associations adamoises culturelles, sociales, sportives
- **Accueil d'un travailleur en situation de handicap** au sein du service Espaces verts en coopération avec l'ESAT de Taverny.
- **Mutualisation des polices municipales** de L'Isle-Adam et de Parmain permettant une présence accrue et mieux ciblée sur le terrain des agents municipaux.
- **Adhésion de la bibliothèque municipale Georges Duhamel** à l'association Cible 95 pour, entre autres, mutualiser des actions culturelles avec les autres bibliothèques du département.
- **Inscription à l'inventaire du Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq** de trois huiles sur toile de Jules et de Léon-Victor Dupré reçues en don.



*Participez et contribuez
à façonner votre cadre de vie !*

BUDGET PARTICIPATIF 2025

L'Isle-Adam mobilise ses habitants

À la suite du succès de la première édition, la Ville lance en 2025 la deuxième édition de son budget participatif, permettant aux Adamois de proposer des projets pour améliorer leur quotidien.

Qui peut participer ?

Tous les résidents âgés de 14 ans et plus peuvent soumettre des projets concernant des équipements publics, l'aménagement de sites ou de quartiers, ou des initiatives pour l'ensemble du territoire.

Comment participer ?

Les projets peuvent être déposés jusqu'au 15 avril 2025 :

- En ligne via l'interface dédiée sur le site de la Ville,
- À l'accueil de l'Hôtel de Ville,
- Par mail : budget-participatif@ville-isle-adam.fr.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site de la ville.

Les projets seront examinés entre le 16 avril et le 16 juin 2025, avant la phase de vote. Une occasion pour les Adamois de s'impliquer activement dans l'amélioration de leur ville (cf calendrier page 2).

NOUVELLE PISTE CYCLABLE SÉCURISÉE

Le Département a créé une piste cyclable de 1,4 km reliant le rond-point du Grand Val à celui de Mours, offrant une alternative sécurisée à la RD922 pour vélos et piétons.

Le tracé longe l'Oise et traverse un espace naturel. Le revêtement est naturel et drainant pour préserver l'environnement. Les glissières de sécurité sont installées ainsi qu'une signalétique adaptée. Ce projet complète la jonction cyclable entre L'Isle-Adam, Nerville-la-Forêt et Presles, dans le cadre du Plan vélo de la CCVO3F.



Le saviez-vous ?

Changement d'horaires au service Urbanisme

Le service Urbanisme vous accueille les lundis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et les vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.



*Soutenez la
restauration*



maison des Joséphites

La Maison des Joséphites a pour ambition d'être un lieu vivant propice à la rencontre, par l'installation de plusieurs corps de métier grâce à des ateliers mis à disposition d'artisans, artistes et créateurs. Les activités de formation et de découverte permettront de renouer ainsi avec l'esprit du lieu voulu au XVII^e siècle.

Une opération de mécénat est organisée par la Fondation du Patrimoine. Vous pouvez adresser vos dons, défiscalisés soit :

- sur leur **site internet** :
www.fondation-patrimoine.org/78779
- **par chèque en utilisant le bulletin de don, disponible à l'accueil de tous les bâtiments municipaux.**

Les travaux, débutés en octobre 2024, dureront environ un an et demi.

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

L'ISLE-ADAM : LE LABEL 5@ RENOUVELÉ

L'Isle-Adam a vu avec fierté confirmer une nouvelle fois son label 5@, la plus haute distinction du «Label National Territoires, Villes et Villages Internet».

Cette reconnaissance souligne l'engagement de la Ville pour démocratiser le numérique et améliorer le quotidien des Adamois à travers 30 actions concrètes. Ce renouvellement marque une nouvelle étape dans la transformation numérique de la Ville.



“ **Cette reconnaissance met en lumière l'engagement de la ville à rendre les nouvelles technologies accessibles à tous les Adamois.** ”

Bruno DION
Adjoint au Maire en charge
du Numérique



**Nouveaux
Adamois**
*faites-vous
connaître !*

Vous venez de vous installer à L'Isle-Adam ?

Participez à notre rendez-vous annuel des Nouveaux Adamois le **samedi 22 novembre 2025** à La Scène Adamoise ! Cet événement est une belle occasion de découvrir la Ville, d'échanger avec le Maire, Sébastien Poniatowski et les membres du Conseil municipal.

Inscription simple et rapide :

- En ligne via le formulaire « Inscription à la journée des Nouveaux Adamois » sur le site de la Ville.
- Sur place, à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au Castelrose.

Nous serons ravis de vous accueillir !



SÉCURITÉS À L'ISLE-ADAM

À L'Isle-Adam, la sécurité des Adamois est une priorité. Qu'il s'agisse de la protection des biens et des personnes, de la prévention de la délinquance ou de l'amélioration de la mobilité, la Ville met en place un plan d'actions concret pour garantir un cadre de vie serein et apaisé. Grâce à une approche globale et adaptée aux besoins de chacun, L'Isle-Adam renforce jour après jour son engagement pour assurer toutes les sécurités aux Adamois. C'est l'objet de ce dossier que nous vous invitons à découvrir.

UNE VILLE EN MOUVEMENT

À L'Isle-Adam, nul ne se prive de sillonner la ville à pied, à vélo, en voiture allant d'un quartier à l'autre, de place en place, à travers les sentes et ruelles ou encore sur les berges, signe de la bonne vitalité des Adamois mais aussi de l'accessibilité et de la praticité de la commune qui a toujours ouvert la voie à tous les modes de déplacements. Ce cadre de vie d'exception faisant la part belle aux mobilités est conditionné par une voirie et des services adaptés aux besoins de chacun et par l'assurance de règles de conduite respectées pour la sécurité de tous. **Chaque année, la Ville consacre pas moins d'1,3 million d'euros à l'entretien et à l'amélioration de sa voirie**, qu'il s'agisse de travaux d'aménagements de grande ampleur ou de petits entretiens de proximité et **200 000€ aux aménagements cyclables**. « C'est une somme conséquente mais nécessaire pour assurer la sécurité de tous les usagers sur les 50 km de rues qui dessinent la commune », souligne Morgan Touboul, adjoint au Maire en charge du Cadre de vie.

QUALITÉ DE VIE ET SÉCURITÉ URBAINE

Récemment, la Place du Tillé et la Place Hubert Jolivet ont fait l'objet de rénovations complètes dans leurs quartiers respectifs de Nogent et de la Garenne. Ces réaménagements ont permis de réduire les espaces minéralisés, de rénover les revêtements parfois abîmés et de repenser les espaces verts présents dans un esprit « place de village ». En termes d'accessibilité, un cheminement piéton a été créé sur la Place du Tillé, où ont été intégrés un stationnement PMR (Personne à Mobilité Réduite), des accroches vélos et des bancs désormais disposés autour de la croix de l'ancienne église de Nogent, un élément patrimonial (cf rubrique Histoire page 29) du quartier lui-aussi rafraîchi. Pour le « coup de jeune » opéré au niveau de la Place Hubert Jolivet, les difficultés de marche des seniors ont été prises en compte dans la rénovation de l'existant.

QUELQUES CHIFFRES

-  **50 km** de rues
-  **10 km** de voies cyclables
-  **6 bornes de recharge** pour voitures électriques
-  **2 200 trajets par an** en transport à la demande
-  **18 policiers municipaux**
-  **96 caméras** implantées sur la commune
-  **100% LED** d'ici 2028



ADAPTABILITÉ ET ENTRETIEN PERMANENTS

Les espaces publics se doivent d'être accessibles, pratiques, agréables à l'usage et évidemment bien entretenus. La question de l'accessibilité nous engage par ailleurs à une mise aux normes progressive de nos trottoirs, avec des largeurs et du mobilier urbain adaptés aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées ou permettant le passage des poussettes.

À titre d'exemple, concernant l'adhérence des trottoirs de la Grande Rue, la Ville a recouru au « flammage » des trottoirs qui consiste à retirer, par combustion, la couche superficielle de la pierre ayant tendance à devenir plus lisse au fil du temps à cause de l'usure naturelle. Autre élément déterminant dans la sécurisation des déplacements en ville, l'éclairage fait l'objet d'un entretien récurrent et d'une modernisation progressive avec **le passage en LED, la détection de présence et la réduction de la pollution lumineuse (800 000 euros par an)**. La Ville sera couverte à 100% par cet éclairage LED en 2028. Pour assurer la sécurisation des personnes malvoyantes et des jeunes, la commune a, par ailleurs, expérimenté l'implantation de passages piétons lumineux au croisement de la rue Fragonard et de l'avenue du Chemin vert à proximité du lycée, et rue Saint-Lazare à la sortie de l'école Notre-Dame. Près des étangs de la Garenne, un passage palmé est également à disposition des canards et autres palmipèdes depuis 2017 afin de sécuriser leurs déplacements lorsqu'ils traversent la chaussée.



Travaux à venir

En 2025, la Ville prévoit le lancement des travaux de réfection d'une première partie de l'avenue des Carrières de Cassan et ceux de la rue du Martray. En parallèle, la remise à neuf des trottoirs de l'avenue des Bonshommes se poursuivra et débiteront alors les travaux de rénovation de l'avenue de Paris et de la ruelle de la Renarde. Si les grands axes et places stratégiques sont régulièrement entretenus pour assurer une circulation fluide et sécurisée, la même attention est portée à la praticabilité des sentes et ruelles. Avant la ruelle de la Renarde, des travaux de réfection ont notamment été réalisés en 2024 dans la ruelle du Champ crochu, au niveau du square Géo Grandjean et dans le parc du Pavillon chinois.



MOBILITÉS DOUCES, TRANSPORTS ET STATIONNEMENT SUR MESURE

Outre les travaux de voirie qui assurent la qualité et la sécurité du déplacement en ville, l'accessibilité passe aussi par un maillage dense de voies de circulations douces ainsi que par des transports et une offre de stationnement appropriés.

Enjeu majeur pour la commune, **le développement des circulations douces relève à la fois d'une politique de mobilités, de développement durable et d'attractivité touristique**. Depuis 2017, la Ville s'est dotée d'un **Plan vélo** ambitieux pour mailler l'ensemble du territoire. Malgré les difficultés techniques qu'un tel projet implique pour créer des voies de circulation douce sécurisées, L'Isle-Adam a réussi à construire un réseau cohérent et adapté de **près de 10 km de voies cyclables** et à déployer une signalétique adaptée. « Nous sommes en effet attachés à cette cohérence globale du réseau, pour que les aménagements de la Ville viennent compléter ceux réalisés récemment par le Département, notamment sur la RD64 vers Nerville-la-Forêt et Presles, sur la rue de Conti vers Parmain et sur la RD922 vers Mours mais aussi avec ceux projetés par la CCVO3F », relève Morgan Touboul, adjoint au Maire en charge de Cadre de vie. De plus, **depuis 2019, la CCVO3F développe le vélotourisme** afin de faire découvrir son territoire et ses sites remarquables à travers des circuits proposés au plus grand nombre et empruntables à vélo ou à pied. Deux boucles de 20 km passant par L'Isle-Adam ont été inaugurées en 2020 et en 2024. La CCVO3F a par ailleurs initié la phase 1 de son plan vélo en 2024 et lancera la phase 2 en 2025, notamment à L'Isle-Adam.



CHACUN SA ROUTE, CHACUN SON CHEMIN

Forte d'une vie commerciale florissante et de nombreuses animations dans ses quartiers, L'Isle-Adam a toujours porté une politique de stationnement favorisant l'accessibilité de ses commerces tout en assurant une offre suffisante pour les Adamois. Afin de permettre un turn-over régulier des véhicules stationnés dans la commune tout en favorisant l'accès aux commerces, **les deux premières heures de stationnement sont offertes**. Dans une même volonté de fluidifier le trafic et la rotation des stationnements, la Ville lutte contre les voitures-ventouses et réserve des places de stationnement de courte durée à proximité des commerces grâce aux dépose-minutes. « *La question du stationnement est primordiale. C'est pourquoi nous nous attachons à préserver le stationnement dans tous nos aménagements de voirie et à en créer de nouveaux dès que cela est possible* », explique Morgan Touboul. La ville dispose également de **bornes de recharge** pour véhicules électriques financées par la CCVO3F, avec

aujourd'hui 6 emplacements sur toute la commune et 4 emplacements supplémentaires à venir (livraison prochaine pour le parking situé à côté des terrains de tennis avenue Paul Thoureau et pour le parking du Centre sportif Amélie Mauresmo).

En plus de son patrimoine urbain et commercial, L'Isle-Adam a la chance de bénéficier du panorama unique qu'offre la rivière nécessitant un entretien permanent des berges pour les rendre accessibles aux promeneurs. Pour ce faire, la Ville travaille en étroite collaboration avec le Syndicat des Berges de l'Oise (SMBO) qui assure l'aménagement des cheminements, le traitement des espaces verts, l'entretien des arbres et la stabilité des berges. Les derniers travaux d'ampleur concernaient les 400 mètres du Quai de l'Oise avec le réaménagement complet du chemin de halage, la création d'une passerelle-belvédère et la reprise du chemin de halage situé derrière le quartier du Port.

MOBILITÉ PARTAGÉE



Depuis sa mise en place par la CCVO3F en 2023, le **transport à la demande** remporte un vif succès auprès des habitants et répond à une forte demande des Adamois pour se rendre à des rendez-vous médicaux. En deux ans, 4 347 trajets ont été effectués grâce à ce dispositif. Les bénéficiaires sont essentiellement des femmes (82%) pour 60% des transports médicaux, 30% des transports vers les supermarchés et 10% des transports pour effectuer des démarches administratives ou visites d'un proche hospitalisé. Un engouement tel que l'association de réinsertion Rouil'Vers envisage de mettre un 3^e véhicule à la disposition de la CCVO3F pour assurer ce service de transport collectif illimité et à moindre coût (30€/an). Même succès pour l'**aire de covoiturage** créée sur le parking du centre commercial du Grand Val fin

2021. Les 16 places de stationnement gratuit qui la composent permettent aux conducteurs et passagers qui s'y donnent rendez-vous de voyager à moindre coût. Située à proximité à la fois de la Francilienne et de l'A16, cette aire de covoiturage vient booster l'activité de la zone commerciale. « *Ce service de transport et son emplacement stratégique bénéficient aux commerçants mais également aux Adamois et à leurs voisins qui viennent y faire leurs courses ou y travailler. Ça fonctionne bien et les usagers se sont progressivement approprié ce service*, souligne Bruno Dion, adjoint au Maire en charge des mobilités, *entre autres. L'implantation de l'aire de covoiturage répond à un double enjeu. Au même titre que le transport à la demande, ce service vient pallier au manque de transports en commun dans le secteur. D'autre part, ces alternatives contribuent à réduire les émissions de CO2 dans l'atmosphère.* »

SÉCURITÉ : L'UNION FAIT LA FORCE

Depuis le 1^{er} mars 2025, la fusion des forces de police municipale de L'Isle-Adam et Parmain est scellée grâce à la signature d'une convention votée en décembre 2024. Objectifs : une couverture du territoire accrue et une tranquillité publique renforcée.

Expérimenté depuis 2023, le mariage des deux polices municipales de L'Isle-Adam et de Parmain est désormais consacré. Cette fusion permet à la fois de mutualiser les moyens et les effectifs mais aussi d'intervenir au-delà de la frontière communale et notamment au niveau de la gare mitoyenne de L'Isle-Adam - Parmain. « *C'est un point sensible et donc stratégique qu'il est essentiel de garder sous surveillance pour assurer la sécurité des voyageurs qui y transitent et, plus largement, des populations adamoises et parminoises. D'autre part, cette union permet à L'Isle-Adam de renforcer son équipe avec quatre agents supplémentaires* », souligne Jean-Dominique Gillis, conseiller municipal délégué à la Sécurité. En 2025, **les effectifs passeront en effet de 14 à 18 agents** avec 16 policiers municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique. Désormais, les deux polices municipales disposent d'un poste unique basé à L'Isle-Adam, permettant là aussi de réaliser des économies non négligeables en optimisant notamment les dépenses énergétiques.

MOBILITÉS SÉCURISÉES

Le renforcement de la sécurité joue un rôle important dans l'attractivité de la ville et ses mobilités. Les policiers municipaux luttent contre la délinquance mais effectuent également des missions de prévention pour assurer la sécurité des déplacements de chacun, qu'ils soient à pied, à vélo, à trottinette, à moto ou en voiture. Générateurs d'accidents, les déplacements en trottinettes électriques font l'objet d'opérations spéciales veillant au respect du code de la route de ses usagers et à la détention de l'assurance responsabilité civile obligatoire. « *Près de 60 PV ont été enregistrés en 2024 sur les infractions liées à l'usage de la trottinette* », relève le capitaine de la Police municipale de L'Isle-Adam avant de rappeler : « *la circulation à deux tout comme sur les trottoirs est proscrite.* » Pour assurer la sécurité des cyclistes et des piétons, la Police municipale veille aussi à libérer les pistes cyclables et trottoirs où stationnent parfois des automobilistes et rappelle aux usagers de la petite reine la nécessité d'être munis d'équipements lumineux et réfléchissants pour être vus de tous.



VIDÉOPROTECTION VÉRITABLE FREIN À LA DÉLINQUANCE

D'ici la fin du mois de mars, une quinzaine de caméras sera implantée sur la commune soit 96 au total. « *Cela vient renforcer le maillage de ce dispositif qui a déjà porté ses fruits. À peine installées, les caméras permettent d'identifier les auteurs d'infractions ou de délits allant de simples dégradations aux vols en passant par les tentatives de cambriolages. Nous enregistrons entre 70 et 80% de résultats positifs* », observe le Capitaine Terrillon, chef de la police municipale adamoise. Chaque quartier est progressivement couvert par la vidéoprotection, avec une attention particulière portée sur les entrées de ville et pôles commerciaux.



La reconnaissance des plaques d'immatriculation permet de surveiller les entrées et sorties à tout moment. La vidéosurveillance est un outil performant et aujourd'hui incontournable sur lequel peuvent s'appuyer les agents de la Police municipale pour gagner en efficacité.



Jean-Dominique GILLIS
Conseiller municipal délégué
à la Sécurité

TOUS À VÉLO !

L'Isle-Adam renouvelle cette année la campagne Mai à Vélo ! Tout au long du mois de mai, diverses initiatives seront mises en place pour promouvoir la pratique du vélo tout en mettant en avant les atouts de notre belle ville.

Participez au Défi Mai à Vélo via l'application Géovélo : il vous suffit de la télécharger, de rejoindre l'équipe de L'Isle-Adam et de prendre part au challenge "Mai à Vélo 2025" !

De nombreuses autres actions rythmeront le mois, notamment une initiative sur la sécurité routière destinée aux enfants, une initiation au vélo au skate-park, une balade à vélo à travers la ville ou encore une bourse aux vélos. Autant d'événements qui encouragent la mobilité douce et l'usage du vélo au quotidien !

Toutes les informations détaillées seront bientôt disponibles, alors restez connectés !



La bourse aux vélos aura lieu le samedi 31 mai et le dimanche 1^{er} juin au Centre sportif Amélie Mauresmo

L'ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCÉE FRAGONARD

Mercredi 12 février, les élèves de l'Association Sportive du Lycée Fragonard ont remporté le tournoi départemental de volley-ball en UNSS, en équipe mixte, avec une formule « Ronde Italienne ».

L'équipe gagnante, composée de Arthur Blugeon, Gaëlle Bouvet, Robin Kermanach et Milla Procoppe a triomphé après un match serré (15-14).

Les deux autres équipes du lycée ont terminé à la 8^e et 9^e place. Ce succès marque la deuxième distinction en volley-ball pour le lycée cette année. Félicitations à tous les participants pour leur excellente représentation aux compétitions UNSS.



CARNAVAL

La 27^e édition du Carnaval de L'Isle-Adam se tiendra le **samedi 22 mars 2025** à partir de 10h.

Comme chaque année, les festivités seront animées par le défilé des chars et des troupes, accompagné des associations adamoises.

Dès 10h, rendez-vous sur la place du Verdun et au parc Manchez pour profiter des animations.

À partir de 14h, laissez-vous emporter par le traditionnel défilé et des balades en petits trains.

Enfin, à 17h, assistez à l'embrasement de Monsieur Carnaval.

Une journée haute en couleur vous attend. Sortez vos plus beaux déguisements !



LA PLAGE SE PRÉPARE POUR UNE NOUVELLE SAISON ENSOLEILLÉE



Comme chaque année, La Plage profite de l'hiver pour se refaire une beauté et accueillir ses visiteurs !

En mai, profitez des jours fériés à partir du jeudi 8 mai et des week-ends dès le samedi 10 mai pour louer un pédalo ou vous essayer au mini-golf.

À partir du samedi 7 juin et durant tous les week-ends du mois, l'espace baignade sera également accessible.

Les beaux jours approchent et La Plage vous attend avec impatience !

SEMAINE DE L'OLYMPISME ET DU PARALYMPIQUE

Portes ouvertes
mercredi 2 avril
de 19h à 21h30
Venez nombreux !



Pour la quatrième année, la Ville organise la Semaine de l'Olympisme et du Paralympisme au Centre sportif A. Mauresmo du 1^{er} au 3 avril.

En partenariat avec l'UNSS 95, cet événement invite tous les publics à découvrir et pratiquer des sports adaptés, du rugby au football, en passant par le volley assis, l'escrime, le tir à l'arc et bien d'autres disciplines.

Encadrées par des étudiants STAPS et des clubs locaux, les activités seront accessibles aux écoliers, collégiens et au grand public lors de portes ouvertes le mercredi soir. Une belle occasion de partager les valeurs du sport et de l'inclusion !

LA PARA-KARATÉ À L'HONNEUR



Le Club de Karaté de l'Isle Adam (CKIAP), fondé en 1976, promeut le karaté comme un art martial accessible à tous, adapté à diverses capacités physiques.

En 2023, le club a intégré Quentin Delbart, un pratiquant de para-karaté avec une déficience visuelle. Grâce à l'adaptation des cours et au soutien des enseignants, Quentin a pu s'épanouir dans ce sport. En janvier 2025, il a remporté deux compétitions majeures : la Coupe Para-Karaté 95 Kata et l'Open île-de-France Para-Karaté. Quentin aspire à rejoindre l'équipe de France de para-karaté et est soutenu par sa famille et les membres du CKIAP, qu'il considère comme une famille de cœur.

RENCONTRES AMICALES : LE JUDO À L'HONNEUR

Le dimanche 9 mars, le Judo Club de L'Isle-Adam a organisé sa compétition annuelle des rencontres amicales.

Cet événement a réuni seize clubs de judo des environs, avec la participation d'environ 350 enfants âgés de 4 à 10 ans. Ce fut un moment de succès, de convivialité et de passion, illustrant l'importance du judo et le rôle fédérateur du club adamois.



Zoom sur...

Maurice Detrez, fondateur du club de Judo de L'Isle-Adam il y a 70 ans, est décédé le 21 décembre dernier. Il était un guide et un maître respecté, ayant transmis des valeurs comme le respect, la persévérance et l'humilité à travers le judo. Son héritage perdurera dans le dojo et parmi les élèves qu'il a inspirés. Le club promet de continuer à honorer ses enseignements et de préserver la famille qu'il a créée.

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT) À LA FONDATION CHANTEPIE-MANCIER

La Fondation Chantepie-Mancier a déployé un Centre de Ressources Territorial de 30 places à L'Isle-Adam, dédié à l'accompagnement renforcé des personnes âgées à domicile.

Ce dispositif innovant permet à nos aînés les plus fragiles de vieillir chez eux le plus longtemps possible grâce à un accompagnement personnalisé, adapté à leurs besoins spécifiques. Ainsi, ce CRT crée un cadre favorable au maintien à domicile en renforçant l'accompagnement déjà existant grâce à l'intervention, si nécessaire, de psychologues, d'enseignants en activité physique adaptée mais aussi en sécurisant le maintien à domicile par une télésurveillance des paramètres vitaux en s'appuyant sur des objets connectés.

En effet, le CRT Chantepie-Mancier met à disposition une téléassistance médicalisée permettant de joindre une équipe d'infirmiers et de médecins de jour comme de nuit.

C'est un véritable service de proximité pour améliorer la qualité de vie des habitants les plus fragiles de notre ville.

L'ISLE-ADAM LABÉLLISÉE « COMMUNE DONNEUR » OR

La Ville a reçu la distinction « Or » en 2024 pour son engagement exemplaire dans la promotion du don de sang.

Cette récompense, décernée par l'Établissement Français du Sang pour 3 ans à la Ville de L'Isle-Adam, est la plus haute reconnaissance accordée aux communes qui déploient des efforts logistiques et de communication pour organiser des collectes de sang tout au long de l'année.

Ce label honore également la solidarité et la générosité des habitants qui se mobilisent en grand nombre. **La prochaine collecte aura lieu le 17 avril à l'Espace Magallon.**



**Informations et démonstrations :
Apaiser les douleurs musculaires et articulaires : conseils et solutions**

Le prochain rendez-vous santé organisé par la Ville aura lieu le **samedi 15 mars à 9h30** à l'Espace Magallon, 5 rue Bergeret sur le thème : « Apaiser les douleurs musculaires et articulaires : conseils et solutions ».

Renseignements
☎ 01 34 08 19 19



UN ESPACE DYNAMIQUE DÉDIÉ AUX SENIORS



Le Pôle Seniors de L'Isle-Adam est bien plus qu'un simple lieu de rencontre, c'est un véritable centre d'activités et d'ateliers conçus spécialement pour nos aînés.

L'objectif est de favoriser le bien-être, l'épanouissement personnel et le maintien d'une vie sociale active pour tous les seniors adamois.



Renseignements :

📍 4 rue Dambray

☎ 01 34 69 03 29

✉ centre.social@ville-isle-adam.fr



Retrouvez toutes les activités du Pôle Seniors
sur notre site : ville-isle-adam.fr

Geste santé

MARS BLEU : DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Le dépistage du cancer colorectal permet de détecter des polypes avant qu'ils ne deviennent cancéreux ou de diagnostiquer un cancer à un stade précoce, augmentant ainsi les chances de guérison. Les personnes âgées de 50 à 74 ans sont invitées à réaliser un test de recherche de sang dans les selles tous les deux ans.

En cas de symptômes, d'antécédents familiaux ou personnels ou de facteurs de risque spécifiques, un suivi personnalisé est mis en place avec le médecin.

Le cancer colorectal est l'un des cancers les plus fréquents et la deuxième cause de décès par cancer. Il touche plus de 47 000 personnes chaque année et cause environ 17 000 décès. Dans la majorité des cas, il se développe à partir d'une tumeur bénigne.

Détecté tôt, le cancer colorectal peut être guéri dans 90 % des cas.



Pharmacies de garde

La nuit, appeler la gendarmerie
au 01 34 69 73 30

Dimanche 9 mars

Pharmacie Bresson
Presles : 01 34 70 06 88

Dimanche 16 mars

Pharmacie Dupont
Viarmes : 01 30 35 40 26

Dimanche 23 mars

Pharmacie du Centre
L'Isle-Adam : 01 34 69 01 73

Dimanche 30 mars

Pharmacie Vaudou
Persan : 01 30 34 61 20

Dimanche 6 avril

Pharmacie Lawniczak
St-Martin-du-Tertre : 01 30 35 71 44

Dimanche 13 avril

Pharmacie Pecquet
Nesles-la-Vallée : 01 34 70 61 17

Dimanche 20 avril

Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Lundi 21 avril

Pharmacie Choux
Méru/Oise : 01 30 36 34 66

Dimanche 27 avril

Pharmacie Villemont
Mériel : 01 34 21 52 38

Jeudi 1^{er} mai

Pharmacie Theaudin
Viarmes : 01 30 35 33 60

Dimanche 4 mai

Pharmacie Leroux
Belloy-en-France : 01 30 35 75 21

Jeudi 8 mai

Pharmacie Raby
Parnain : 01 34 73 01 90

Dimanche 11 mai

Pharmacie Moussiessie
Montsoult : 01 34 69 80 60

Dimanche 18 mai

Mériel : 01 34 21 62 62

Dimanche 25 mai

Pharmacie des Plantes
L'Isle-Adam : 01 34 69 00 03

Jeudi 29 mai

Pharmacie Walsh
Luzarches : 01 34 71 28 10

Trouvez la pharmacie de garde
la plus proche de chez vous



32 37

accessible 24h/24

n° audiotel : 0.35€ TTC/min



EXPOSITION « TROIS SIÈCLES À L'ISLE-ADAM »

L'exposition Trois siècles à L'Isle-Adam invite les visiteurs à un voyage à travers l'histoire et le patrimoine de la cité adamoise et de son territoire.

Organisé de manière chronologique et couvrant une période allant du XVIII^e au milieu du XX^e siècle, le parcours s'articule autour des grandes thématiques représentées dans les collections du musée. L'histoire et l'évolution urbaine de L'Isle-Adam y sont évoquées : des fastes des Princes de Conti au développement de la villégiature et des loisirs. Le passé industriel de la ville est également mis en avant, avec les manufactures de terres cuites décoratives qui ont fait la célébrité de L'Isle-Adam de la fin du XIX^e au début du XX^e siècle.

La région ayant attiré de nombreux artistes, c'est aussi à travers l'œil des peintres que l'on découvre les paysages des bords de l'Oise et de la campagne environnante, par les toiles de Jules Dupré (1811-1889), Léon Victor Dupré (1816-1879), Auguste Boulard père (1825-1897), Renet-Tener (1846-1925), Quignon (1854-1941) et Emilio Boggio (1857-1920).

L'exposition rassemble peintures, sculptures, aquarelles, gravures, affiches publicitaires, cartes postales et photographies anciennes, toutes issues des collections du musée.



Le musée est engagé dans une démarche de développement des activités à destination du public familial. C'est dans ce contexte qu'il a obtenu en début d'année le label Val d'Oise Family, décerné par Val d'Oise Tourisme pour les visites en famille et l'Atelier des Petits. Le musée a également rejoint l'association Môm'Art et son réseau des Musées Joyeux, en signant la charte des Dix Droits du Petit visiteur.



TOUT PUBLIC

Entrée gratuite pour tous les Adamois

■ **Visite commentée de l'exposition**
Dimanche 6 avril 2025, à 15h30

■ **Visites flash**

À travers une courte visite, découverte d'une œuvre ou d'un artiste de la collection du musée.

Vendredi 25 avril, à 14h30

Vendredi 23 mai, à 14h30

Durée 20 min

■ **« Voyage méditatif à travers L'Isle-Adam »**

Samedi 22 mars, de 10h à 11h30

Initiation au yoga Nidra et bain sonore par l'association adamoise ARBIA

Sur réservation / Tarif : 10 €

■ **Nuit des musées**

Samedi 17 mai 2025, de 18h à 22h

Cluedo au musée / Entrée gratuite

EN FAMILLE

■ **Visite en famille**

Pour une première découverte du musée.

Mercredi 23 avril, 14h30

Le château et les Princes de Conti

Mercredi 28 mai, 14h30

Les Terres cuites de L'Isle-Adam

Sur réservation. Accessible à partir de 2 ans. Visite comprise dans le billet d'entrée

JEUNE PUBLIC

■ **« L'Atelier des petits »**

Mercredi 9 avril : carte pop-up

Mercredi 14 mai : petit kiosque à décorer

Pour les 3-6 ans : de 14h à 15h30 (présence d'un adulte obligatoire, sur réservation)

Tarif : 4,50 € pour les Adamois (7,50 € extérieurs, gratuit pour l'adulte accompagnant)

■ **« L'Atelier du mercredi »**

Mercredi 2 avril : petit Kiosque à orner

Mercredi 16 avril : cadre à paysage

Mercredi 21 mai

Pour les 6-14 ans, de 14h à 16h (sur réservation)

Tarif : 4,50 € pour les Adamois (7,50 € extérieurs)

Information et réservation

01 74 56 11 23

☎ servicedespublics.musee@ville-

✉ isle-adam.fr

Bibliothèque municipale

*Georges Duhamel***CONFÉRENCE-DÉDICACE
AVEC OLIVIER NOREK**

Olivier Norek sera l'invité de la bibliothèque Georges Duhamel pour une rencontre-dédicace à l'occasion de son nouveau livre « Les guerriers de l'hiver » aux éditions. Michel Lafon le **mardi 11 mars 2025 à l'auditorium de la Scène Adamoise.**

Avec « Les guerriers de l'hiver » (2024), Norek explore un nouveau genre, le roman historique, situé en Finlande durant l'hiver 1939. Basé sur deux années de recherches et trois mois passés en Finlande, le roman utilise des documents

inédits pour raconter une histoire poignante. Ce livre a été récompensé par le prix Renaudot des lycéens et le prix Jean Giono en 2024.

Entrée gratuite, inscription obligatoire, dans la limite des places disponibles auprès de la bibliothèque Georges Duhamel

☎ 01 34 08 10 80

Retour sur...

Nous avons accueilli l'auteur à succès Yasmina Khadra pour notre première conférence mardi 4 février, où il a présenté avec humour et bienveillance son dernier roman « Cœur d'Amande ».

Plus de 270 personnes ont assisté à cette rencontre, suivie d'une séance de dédicace. Nous remercions chaleureusement tous les participants pour leur présence.

**FLORILÈGE DE L'ISLE-ADAM**

En 1958, un concours de quatrains fut organisé par le Syndicat d'Initiative de la région de L'Isle-Adam. Le Jury était présidé par Georges DUHAMEL de l'Académie française.

Suite à ce concours, le recueil « Florilège de L'Isle-Adam » fut édité en 1959. Retrouvé récemment, nous avons le plaisir de vous en faire profiter.

Ayant serti Paris aux boucles de la Seine
Dieu voulut lui donner un havre de plaisance.
Ainsi dans le forêt, près de l'Oise sereine
Naquit L'Isle-Adam : Perle de L'Isle-de-France

Parmain et L'Isle-Adam échangent des sourires
Par-dessus la vallée où l'Oise a mis deux doigts.
Le Bonheur est dans l'air et chacun le respire
En ce val qui unit le Vexin au Valois.

Cet adorable bourg a de quoi vous séduire ;
Frais ombrages et piscine, église de haut prix
Près d'un riche musée que le touriste admire
Trésors de la Cité des Princes de Conti.

L'Isle-Adam, c'est la France authentique et discrète
Silencieuse princesse au cœur des bois, dormant.
Là; tout n'est que mesure et beauté très secrètes
Et chaque instant qui fuit est un divin moment.

H. Boguet - Alger

*La Scène
Adamoise*

Musique

Sales Tiques !

Concert de la Saint Patrick

15 mars à 20h30

Musique

Isabelle Georges

Chante de Paris à Broadway Oh Là Là !

22 mars à 20h30

Musique

Du Lac à la Mer - Concert Québécois

29 mars à 20h30

Musique

Amaury Vassili

Un Piano et Une Voix

5 avril à 20h30

Spectacle enfants

Le Cirque du Grand Tri

9 avril à 15h

Stand-up

Peps Comedy Club

12 avril à 20h30

Théâtre

Match d'Improvisation Théâtrale

17 mai à 20h30

Musique

Grand Concert Annuel du CMIA

18 mai à 17h

Illusion

L'Isle-Adam fait sa magie

24 mai à 20h30

Musique

L'Harmonie refait son cinéma

28 juin à 20h30

**Réservation auprès de l'Office
de Tourisme Communautaire**

01 34 69 41 99

Sortir à L'Isle-Adam

Mars

SPORT / DÉTENTE

Atelier Yoga du son

Dimanche 9 mars à 9h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SPORT / DÉTENTE

Atelier Wutao

Dimanche 9 mars à 16h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

CULTURE

Conférence / dédicace

Olivier Norek

Mardi 11 mars à 19h

La Scène Adamoise

Organisé par la bibliothèque

Georges Duhamel



SANTÉ

Les Matinales de la Santé

Samedi 15 mars à 9h30

Espace Magallon

Renseignements au

01 34 08 19 19



PISCINE INTERCOMMUNALE

Soirée zen

Samedi 15 mars à 19h

Renseignements au 01 34 69 20 85

ENFANCE

Semaine nationale de la Petite

Enfance

Du 17 au 21 mars

Renseignements au 01 34 08 19 27

LOISIRS

Carnaval

Samedi 22 mars dès 10h

Place de Verdun

Renseignements au 01 34 08 19 19



SPORT / DÉTENTE

Nourrir et entretenir son cerveau

Samedi 29 mars à 14h

Maison de la Faisanderie

Organisé par Au fil des saisons

« Nourrir l'énergie »

ENVIRONNEMENT

Ensemble, nettoyons la nature

Samedi 5 avril à partir de 13h30

Zone de biodiversité de la Rosière

Renseignements au 01 34 08 19 19

Avril

CULTURE

Café philo

Samedi 5 avril à 15h

Bibliothèque Georges Duhamel

Renseignements au 01 34 08 10 80

SPORT / DÉTENTE

Atelier Yoga du son

Dimanche 6 avril à 9h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SPORT / DÉTENTE

Atelier Wutao

Dimanche 6 avril à 16h30

Maison de la Faisanderie

Organisé par l'ARBIA

SPORT / LOISIRS

Portes ouvertes au Centre sportif

Mercredi 2 avril à partir de 19h

Centre sportif Amélie

Mauresmo

Renseignements au

01 34 69 79 69



LOISIRS

Fête foraine

Du 4 au 13 avril

Parc Manchez

SPORT / DÉTENTE

Salon du bien-être

Les 12 et 13 avril

Centre sportif Amélie Mauresmo

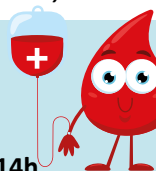
Organisé par le Rotary-Club

SANTÉ

Don du sang

Jeudi 17 avril à 14h

Espace Magallon



Mai



SENIORS

Spectacle / débat : « Les voyages de Paul et Simone »

Mardi 6 mai à 14h30

La Scène Adamoise

Renseignements auprès du Pôle Seniors au 01 34 69 03 29



COMMÉMORATION

Cérémonie départementale de la Victoire 1945

80^e anniversaire

Jeudi 8 mai à 10h30

Place de Verdun

CIVISME

Journée de l'Europe

Mercredi 14 mai à 14h45

La Scène Adamoises

Renseignements au 01 34 08 19 19

ENVIRONNEMENT

Fête de la nature

Samedi 24 mai de 11h à 17h

Zone de biodiversité de la Rosière

Renseignements au 01 34 08 19 19

SPORT ET LOISIRS

Bourse aux vélos

Samedi 31 mai et dimanche

1^{er} juin

Centre sportif Amélie Mauresmo

Renseignements au 06 12 71 32 25



Retrouvez les événements
sur notre site
ville-isle-adam.fr

L'ÉGLISE ET LA CROIX DE NOGENT



Cloche de Nogent conservée dans l'église



Les vestiges de l'ancienne église de Nogent sont situés dans le jardin de l'église



Origines et Histoire Ancienne

L'église de Nogent, mentionnée dès 862 dans une charte de Charles le Chauve, est antérieure à l'église actuelle de L'Isle-Adam. Elle dépendait du pays de Chambly et fut donnée aux religieux de l'abbaye de Saint-Denis.

L'église a bénéficié de dons et de réparations au fil des siècles, notamment en 1252 et 1300, mais a souffert pendant la guerre de Cent Ans.

Déclin et Abandon

Avec la construction d'une nouvelle église à L'Isle-Adam en 1499, l'église de Nogent a perdu de son importance. En 1539, la cure paroissiale a été transférée à la nouvelle église et celle de Nogent a été désaffectée en 1560.

En 1793, pendant la Révolution, les vestiges de l'église ont été profanés pour récupérer des cercueils en plomb et des bijoux.

Vestiges et Fouilles

Vers 1850, l'historien Alexandre Denise a observé les vestiges de l'église, décrivant quatre murs formant un quadrilatère. En 1860, l'abbé Grimot a fait raser les derniers vestiges.

Des fouilles en 1892 ont révélé des fondations avec des sarcophages carolingiens, suggérant que l'église aurait pu être située ailleurs initialement, peut-être sur l'emplacement du château de Cassan.

Un dessin de Renet-Tener, conservé au musée Louis Senlecq, représente les vestiges avant leur destruction.



Ruines de l'église de Nogent - Dessin de Renet-Tener

Mémoire et Patrimoine

Une croix en fer, érigée par l'abbé Grimot (curé de L'Isle-Adam de 1848 à 1885) marquait l'emplacement de l'ancienne église à l'angle de la rue de la Madeleine et de la sente de l'ancienne église de Nogent.

Cette croix, qui était dans le jardin de M. et Mme Brechant, propriétaires de la parcelle, a fait l'objet d'une donation à la ville.

À l'occasion des travaux récents, nous avons déplacé cette croix afin de mieux mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de ce quartier historique.

Source : René Botto, Les Amis de L'Isle-Adam



Groupe « Union pour L'Isle-Adam Ville Parc » Tribune de la majorité

Interview d'Aurélie Procoppe, Adjointe au Maire en charge de la Vie associative, du Sport et des Événementiels

Quel est le programme des festivités 2025 ?

L'année 2025, comme les précédentes, sera riche en événements. Nos événements phares sont toujours le carnaval en mars, le forum des associations en septembre et l'embrasement du castelrose en décembre. L'année sera aussi ponctuée d'animations culturelles, sportives et festives.

Le mercredi 2 avril, nous vous attendons nombreux pour une grande soirée sportive au centre sportif Amélie Mauresmo.

Nous nous retrouverons à La Plage le 20 juin en musique, fin août pour le cinéma en plein air puis le 5 octobre pour récolter des fonds à l'occasion de la course rose. Et une surprise est annoncée pour le 4 juillet !

Le mois de mai sera le mois du vélo à L'Isle Adam avec des balades encadrées, un challenge pour tous et des ateliers de sécurité et de réparation mobile.

Au sujet du sport, des projets sont-ils prévus concernant les infrastructures ?

Toujours des projets. Un premier, le patio du centre sportif, sera inauguré le mercredi 2 avril lors de la soirée des rencontres du sport partagé, puis des travaux pour couvrir un court de tennis supplémentaire commenceront pendant qu'en parallèle des études sur l'extension du centre sportif seront lancées.

Le dynamisme des associations adamoises se poursuit-il ?

Plus que jamais ! Pas une semaine sans qu'une association n'organise une animation et ne propose de nouvelles activités. Nous mettrons d'ailleurs à l'honneur nos bénévoles qui œuvrent dans les 140 associations de la ville en mars lors d'une soirée dédiée. J'en profite pour inciter tous ceux qui le souhaitent à rejoindre les équipes de ces associations. Sans elles L'Isle-Adam n'aurait pas le même visage, ni le même dynamisme.

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition

Où en est la « Scène Adamoise » ?

Une scène sans scène voilà un drôle de concept choisi par le Maire ! Nous avons émis quelques doutes lors de l'inauguration qui se sont confirmés à l'usage. En plus de limiter le jeu des acteurs en l'absence de dessous de scène, cela pose des problèmes de visibilité. Si vous ne voulez pas limiter votre vision au haut du crâne du spectateur de devant, une seule solution : les contorsions pour trouver « un point de vue ». Les rangées sont si serrées qu'y caser ses jambes est d'un inconfort réel sans compter que pour nombre de personnes à mobilité réduite cette salle est difficile d'accès.

Malgré un investissement conséquent, nous continuons à voter régulièrement en conseil municipal des « rallonges » budgétaires pour de nouveaux équipements. Ceci témoigne que cette salle n'a été ni bien calibrée ni bien pensée techniquement.

Et en plus, les retours sur la saison culturelle sont mitigés. Nombre d'adamoises et d'adamois vivent leur vie culturelle ailleurs, recherchant des programmes plus dynamiques, plus jeunes, moins passésistes, plus diversifiés. Ce constat illustre, s'il en était besoin le manque de vision d'une politique culturelle ancrée dans le passé. À quand une politique municipale en prise avec la créativité et la richesse programmatique attendue par la population de tous les âges ?

Et pourquoi pas la mise en place d'une étude technique visant à réfléchir aux questions d'ergonomie pour une assise confortable et une vue dégagée ? Pourquoi pas l'installation d'une scène ?

Il est temps de remédier aux erreurs de conception ce qui permettrait ainsi d'en rendre son usage plus agréable et accueillant tant pour les artistes que pour le public.

Carine PELEGRIN, Claudine MULLER et Edwin LEGRIS
contact@oxygene2026.fr / 06 56 73 84 50



Prochain Conseil municipal

Vendredi 28 mars 2025 à 19h

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Retrouvez l'ordre du jour et le compte rendu du Conseil municipal sur notre site :
ville-isle-adam.fr

Prochain Conseil communautaire de la CCVO3F

Vendredi 11 avril 2025 à 19h

Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

Bienvenue

- 27/11** Esdras Charles
07/12 Augustin Le Roy Chalmel
27/12 Elyam Joe Romney
16/01 Diane Barbieux
12/02 Jude Mourtada Nguyen
03/02 Aylan Martin
07/02 Charmelle Agbogbe

Félicitations

- 07/12** Martine Assous & Lionel Despierres
14/02 Sylvie Le Verge & Christian Neyrat
14/02 Stéphanie Traversa & Robin Freneau

Ils nous ont quittés

- 08/11** Claude Foret, 82 ans
19/11 André Boisadan, 88 ans
08/12 Michel Robert, 76 ans
13/12 Marie Bué, 89 ans
16/12 Marie Rozzonelli, *veuve* Bongiorno, 93 ans
17/12 Madeleine Ybert, 51 ans
18/12 Jacques Dartoux, 98 ans
01/01 Pascal Lorre, 56 ans
02/01 Draguna Dramicanin, *veuve* Nikolic 75 ans
09/01 Marie-Christine Yrlès
épouse Vasseur, 59 ans
- 10/01** Alain Charrel, 85 ans
11/01 Antoine Silly, 75 ans
12/01 Danielle Vibert, *veuve* Giudici, 92 ans
14/01 Gilbert Auvray, 73 ans
17/01 Josette Larrousse, 74 ans
18/01 Marie Fernandez
veuve Le Lard, 91 ans
28/01 Daniel Barnay, 74 ans
14/02 Maryvonne Levasseur, 80 ans

Avis reçus jusqu'au 18 février 2025 - Publié avec l'accord des familles



Antoine Silly

Conseiller municipal de 1983 à 1989, vice-président des Anciens Combattants pendant 25 ans, responsable du Devoir de mémoire dans les écoles. Il a reçu la médaille de bronze Djebel le 11 novembre 2024 pour son engagement et son dévouement.



Josette Larrousse

Conseillère municipale de 2014 à 2020, Josette a été présidente du club de voile CYVIA pendant de nombreuses années. Son énergie, sa bienveillance et son dévouement resteront gravés dans nos mémoires.



Roger Lalliaume

Appariteur de la Ville de Parmain et porte-drapeau pendant 30 ans pour l'Union des Anciens Combattants de L'Isle-Adam / Parmain. Ancien combattant de l'AFN (Afrique du Nord), il a servi avec dévouement et dignité.



Gérard Charon

Conseiller municipal de 1995 à 2008 et membre du Conseil des sages il était très investi dans les manifestations de la ville et la préservation du patrimoine, il laisse le souvenir d'un homme dévoué et passionné.

